

Bonjour les commissaires, je me nomme Yan St-Hilaire.

Le 21 juin dernier, lors de la séance d'information à propos de la future zone commerciale du Faubourg Contrecoeur, j'ai posé la question à Guy Héroux, directeur de l'immobilier chez Sobeys, à savoir si les bornes de recharge pour les véhicules électriques qui sont prévues selon les plans qu'ils nous ont montré allaient être des bornes de 240 volts ou des bornes rapide à 400 volts. Il m'a répondu que ça serait des bornes de 240 volts.

Je me dis que c'est mieux prévoir l'installation des bornes à 400 volts avant de construire, que d'attendre que tout soit construit! Surtout que ça coûterait moins cher d'installation, mais bon...

Il ne faut pas oublier que le gouvernement du Québec a adopté, le 26 octobre 2016, la loi zéro émission (loi 104). Et que grâce à cette loi là, les constructeurs automobiles n'auront pas le choix de vendre de plus en plus de véhicules électriques.

Mais le problème, c'est que le Faubourg Contrecoeur a été développé avant que les véhicules électriques fassent leur entrée sur le marché. Donc il n'y a eu aucune borne de recharge de prévu dans les constructions résidentiels, ni même dans le projet de la phase 5 qui est présentement en construction.

La seule solution serait d'installer des bornes de recharge rapide à 400 volts dans la future zone commerciale pour que les électromobilistes puissent recharger leurs véhicules électriques sans trop attendre. Les Bornes à 240 volts que Sobeys veut installer offrent environ 40 km d'autonomie à l'heure, tandis que les bornes rapide à 400 volts offrent environ 120 km d'autonomie en moins de 30 minutes.

Tout ça pour dire qu'il y a un premier IGA Extra qui installera cet automne une borne de recharge rapide à 400 volts dans la ville de Montmagny.

Avec l'augmentation des véhicules électriques dans le Faubourg Contrecoeur, et le manque de borne de recharge sur rue, ou même dans Mercier-Est, ça serait bien que Sobeys pense à installer des bornes rapide à 400 volts dans la future zone commerciale du Faubourg Contrecoeur. Surtout que la majorité des gens qui possèdent des véhicules électriques n'ont pas accès à un stationnement privé, donc ils n'ont pas accès à une borne chez eux.

Merci bien de faire suivre cette recommandation là aux élu-es.